

Le Château de Janzé

MÉMENTO

Horaires d'ouverture de la Mairie

Lundi de 9h à 11h et de 14h à 16h30
Jeudi de 14h à 19h30
Vendredi de 14h à 16h30
Fermé le samedi.

Édito

Chers MARCILLOISES et MARCILLOIS,

Une bonne nouvelle ! Le budget 2015 est en préparation et malgré les baisses des dotations de l'état, cette année encore, nous n'augmenterons pas les taux d'imposition des taxes locales. Cette stabilité vieille de plusieurs décennies devient de plus en plus difficile à réaliser et nécessite une surveillance accrue des dépenses, faire des économies doit être la préoccupation de tous. Le développement des services gratuits n'est plus possible et nous devons absolument préserver notre capacité d'investissement. Vous l'avez vu comme moi, nos voisins de la métropole viennent de subir une augmentation de 5% pour arriver à ce résultat. Je vous le rappelle l'état, lui, tient le raisonnement suivant : « regroupez-vous, créez de nouvelles communes et en mutualisant les services vous ferez des économies ».

Avec le printemps qui arrive, les fêtes extérieures vont reprendre vie, alors profitez-en, amusez-vous.

Comité des Fêtes

L'assemblée générale vient de se dérouler. Le bureau a été profondément modifié. Je tiens à remercier Françoise POUVREAU, Patrick DELARUE et les autres membres pour le travail accompli pendant de nombreuses années. Je souhaite bien des succès au nouveau bureau.



Votre Maire, André DUMOULIN



Cérémonie des Vœux

Une nouvelle fois les communes de CIVRIEUX et MARCILLY se sont retrouvées le **vendredi 9 janvier à 19h**, salle des fêtes de MARCILLY pour la traditionnelle cérémonie des vœux.

Nous étions en plein dans la période des tragiques événements et les 2 maires ont demandé un instant de recueillement à la mémoire des victimes des attentats. Les maires ont alterné dans leurs interventions, présenté leur conseil municipal, leurs projets pour 2015 et souhaité les meilleurs vœux possibles à la population. Le vin d'honneur qui suivit se prolongea longtemps dans une cordialité réciproque.

André DUMOULIN

Inauguration du bâtiment SEMCODA ...



Jeudi 5 mars 2015, a eu lieu l'inauguration du bâtiment SEMCODA, Impasse de la Mairie. en présence de mesdames et messieurs le député, les présidents et directeurs Semcoda, le conseiller général, le président de la communauté de communes, les présidents des syndicats intercommunaux, les maires et anciens maires, les élus et anciens conseillers municipaux, les représentants des entreprises et des associations, les marcillois et marcilloises.

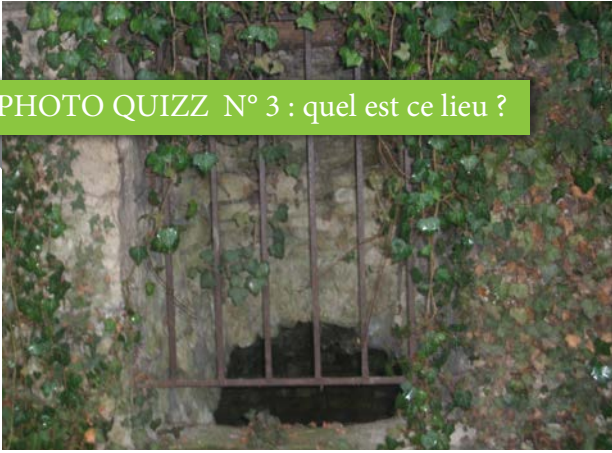
Cette manifestation s'est déroulée dans la bonne humeur et l'enthousiasme. M. le Maire a souligné que cette inauguration ne marquait pas seulement l'aboutissement d'un beau travail d'équipe mais était aussi le signal de départ de la nouvelle tranche de travaux du projet « centre village » vital pour l'avenir de notre commune.

La matinée s'est terminée de manière très sympathique autour d'un généreux buffet offert par la société SEMCODA.

Ghislaine GOUBEAU

Découverte de notre commune

PHOTO QUIZZ N° 3 : quel est ce lieu ?



QUIZ n° 3

Il s'agit de l'entrée d'un puits communal, sécurisée depuis quelques années car accessible à tous en bordure d'un sentier vicinal. Mais savez-vous où emprunter ce petit sentier bordé d'arbres séculaires ? Réponse dans le prochain p'tit bull'tin de juin....

Concernant le quizz précédent, il s'agissait du sentier du Bois des Chouettes, situé au lieu-dit les Marchaudières. Ce sentier limitrophe entre les communes de Marcilly et Civrieux permet de rejoindre l'impasse de la Carrière au chemin du Bois des Chouettes. Il est fréquemment emprunté par des randonneurs, des vététistes mais également par des cavaliers, aussi bien en automne qu'en hiver.

Frédéric BLANCHON

Commission Urbanisme

Le développement maîtrisé de Marcilly.

Le PLU (plan local d'urbanisme) mis en place fin 2013 a fixé les nouvelles règles en matière d'occupation des sols sur notre commune. Les instances concernées (nationales, régionales et départementales) ont été associées à l'élaboration de ce projet qui a duré plus de quatre ans. C'est ainsi que quelques terrains sont devenus constructibles sur la commune.

Dans le même temps des nouvelles directives nationales identiques pour toutes les communes ont vu le jour. Ces directives poussent à la concentration de l'habitat dans les centres déjà urbanisés et n'obligent plus de minimum de terrain pour construire alors qu'auparavant on devait posséder une parcelle de 1500 m² pour implanter une maison d'habitation.

Avec ces nouvelles dispositions nous avons vu apparaître plusieurs demandes de permis de construire de petits ensembles collectifs destinés à la location ou à la vente. Soucieux de préserver la qualité de vie qui caractérise notre commune nous nous efforçons de négocier avec les constructeurs pour que les projets présentés restent en harmonie avec le développement maîtrisé de notre village et une architecture compatible avec notre environnement.

Ces négociations sont parfois ardues, surtout lorsque les constructeurs présentent des projets en tous points conformes aux nouvelles règles mises en place. Nous continuerons à œuvrer pour le bien être de tous les Marcilloises et Marcillois sans jamais perdre de vue que Marcilly va continuer l'aménagement du centre bourg.

Georges BELET

Commission Bâtiment-Voirie

Ce p'tit bull'tin est l'occasion pour notre commission de porter à votre connaissance les travaux envisagés au sein de notre commune dans l'année.

En vue de l'élaboration du budget primitif, différents projets ont été chiffrés afin de pou-

voir hiérarchiser les dépenses à réaliser (en fonctionnement ou en investissement) dans la limite des crédits disponibles.

Concernant les bâtiments communaux, la mise aux normes de l'accessibilité des lieux publics va se poursuivre avec la modification des toilettes de la salle de la gare, l'adaptation de la rampe d'accès de l'église et la création d'une place de stationnement réservée aux personnes à mobilité réduite devant la maison communale. La salle des fêtes pourrait bénéficier de travaux de rénovation des sols (parquet et pierres), nécessaires après dix années d'utilisation. D'autres bâtiments vont connaître des travaux d'entretien, en toiture ou en façade. Un autre dossier en attente depuis de longues années devrait se concrétiser, puisqu'un columbarium est à l'étude dans notre cimetière afin de proposer une alternative aux Marcillois en matière d'inhumation.

Concernant les projets de voirie, la réfection du Chemin des Grandes Terres et la reprise du bord du caniveau attenant devient une priorité, vu la dangerosité de la chaussée détériorée par l'augmentation du nombre de véhicules, l'obligation de devoir se serrer sur le bas-côté pour se croiser accentuant ce phénomène. Une des solutions étudiée pourrait être de sécuriser cette rue en créant un cheminement piéton, tout en ayant un seul sens de circulation, qui obligerait également de réguler le chemin de la Ferrandière en sens unique. Cette deuxième obligation permettrait en même temps de créer de nombreuses places de stationnement, souhaitées depuis longtemps par les riverains. Dans le cadre de ce projet, les habitants des deux quartiers concernés seront consultés individuellement afin que la décision retenue soit la plus fonctionnelle et la moins pénalisante possible pour la majorité des utilisateurs. D'autres projets sont à l'étude, comme des dispositifs de ralentissement en bas de la descente de l'école, sur le Chemin de Janzé et sur la Route des Chères.

La commission bâtiments communaux-voirie est à votre écoute.

Commission Relations Informations

Relooking du site internet de Marcilly d'Azergues

Enrichi de nouvelles rubriques, doté d'une navigation agréable, modernisé dans son aspect, votre site municipal attendra vos nombreuses visites à partir du 15 avril.

La commission relations informations se met à la page...facebook

Il y a quelques semaines nous avons créé un profil facebook au nom de Marcilly d'Azergues. 140 « amis », marcillois et ex marcillois nous ont déjà rejoints. Vous y trouverez des nouvelles régulières de la vie de notre village et de ses habitants. Nous invitons les membres des associations à en alimenter le mur d'annonces d'événements, de comptes rendus, de photos etc.... N'hésitez pas à venir le consulter et à y « poster vos commentaires »

Ghislaine GOUBEAU

Accueil des nouveaux Marcillois

Les nouveaux Marcillois ont été conviés le 9 janvier 2015 avant la cérémonie des vœux des maires, à venir rencontrer les élus, ainsi que les 29 associations actives dans le village. Une cinquantaine de familles se sont installées sur Marcilly depuis 4 ans, parmi elles, une vingtaine de personnes se sont rendues à cette manifestation, majoritairement des familles présentes depuis très peu de temps sur la commune.

Nous profitons de cet article pour les remercier, ainsi que tous les participants, et notamment les associations, car nous étions environ 80 personnes présentes. Une heure était beaucoup trop court pour permettre de présenter toutes les associations... Nous réfléchissons à une nouvelle formule pour l'avenir...

Delphine DELATTRE QUENEY

INTERCOMMUNALITÉ

Relais Assistantes Maternelles

Le Relais aime fêter avec les enfants et les assistantes maternelles les moments festifs de l'année.

A l'occasion de cette nouvelle année, nous avons invité le Jeudi 8 Janvier sur la commune de Les Chères : Nelly, La Poupée du Coffre à Jouets de Intrigant's Compagny.

Donner vie à des jouets, le rêve des enfants se réalise par la magie du théâtre.

Imaginez une poupée qui s'éveille dans un monde coloré où tout est là pour nous fondre dans un décor de fête : couleurs vives, cadeaux, jouets...

Mimes, jeux, chants, marionnettes, une histoire séquentielle où Nelly, notre poupée, s'épanouit.

Un spectacle où l'aventure n'a pas manqué.

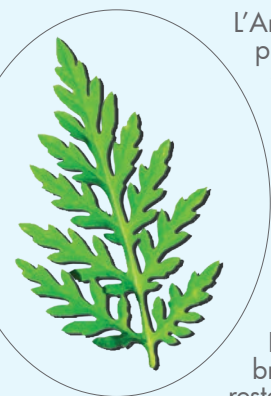
S'en est suivi un goûter.

20 assistantes maternelles et 37 enfants étaient présents.

Sophie NIEBORAK

INFO MAIRIE

Lutte contre l'Ambroisie : un problème de santé publique au coeur de nos campagnes



L'Ambroisie à feuille d'armoise est une plante dont le pollen déclenche de fortes allergies chez environ 10% de la population durant l'été. Ce qui génère pour la région Rhône-Alpes des coûts de santé estimés à environ 16 millions d'euros pour l'année 2013.

L'ambroisie reste une plante facile à détruire et l'expérience montre que le nombre de plantes décroît en cas de lutte efficace.

En avril, les premières plantules d'ambroisie vont commencé à apparaître, il restera 3 mois pour la détruire. Il faut l'empêcher de fleurir puis de grainer.

La lutte contre l'ambroisie est l'affaire de tous. L'arrêté préfectoral du 20 juillet 2000 impose la destruction de l'Ambroisie avant floraison, c'est-à-dire avant le mois d'août.

Il revient aux occupants de terrains ou à défaut aux propriétaires, de prévenir le développement de l'ambroisie et de la détruire là où elle s'implante.

Dans notre commune, le référent P. TISOPULOT (03patis@gmail.com) a été désigné par le Maire. Le référent est votre interlocuteur pour vous aider à reconnaître la plante et vous conseiller dans la lutte de celle-ci.

Patrick TISOPULOT, Référent Ambroisie

Moustique-Tigre, piqûre de rappel !

Vous avez dit Moustiques-Tigres! Ces petits moustiques voraces, tigrés noirs et blancs, susceptibles d'être porteurs du Chikungunya ou de la Dengue, arrivés dans le Rhône en 2013. Ce moustique se déplace peu: celui qui vous pique est né chez vous! Pour éviter leur propagation cet été, éliminez dès le printemps les petits réservoirs d'eau de votre jardin (seaux, vases, rigoles...) et pensez à remplir de sable les soucoupes de vos plantes !



Delphine DELATTRE QUENEY

Service

La commune met à votre service un ramassage d'encombrants pour toute personne rencontrant des difficultés pour se rendre à la déchetterie. Contactez la mairie : votre demande sera étudiée.

Attention délai prolongé pour obtenir une carte d'identité

le délai global pour l'usager, entre le dépôt en mairie, la fabrication par le centre de fabrication à Lognes et la réception de sa CNI en mairie, est estimé à 54 jours pour une demande de renouvellement, et à 74 jours pour une demande de perte/vol et création.



Voici les nouveautés que vous trouverez en rayon ce premier trimestre 2015 :

- Les vieux fourneaux Tome 2 – Wilfrid Lupano
- Gravé dans le sable – Michel Bussi
- Notre famille – Akhil Sharma
- Pour que tu ne te perdes pas dans le quartier Patrick Modiano
- Le voyage d'Octavio – Miguel Bonnefoy
- La petite fille qui avait avalé un nuage grand comme la tour Eiffel – Roman Puértolas
- L'amour et les forêts – Eric Reinhardt
- La gaité – Justine Lévy
- Danser les ombres – Laurent Gaudé
- Pas pleurer – Lydie Salvayre

N'hésitez pas à venir les découvrir lors des permanences : mercredi 16h30 / 18h00 et samedi 10h00 / 12h00

La cotisation pour l'année 2015 est de 15 euros / famille

A bientôt, la biblio



Le nouveau bureau

Election du comité des fêtes :

Une nouvelle équipe à la tête du C.D.F.. A l'issue du conseil d'administration réunissant 36 personnes représentant 26 associations et 7 membres extérieurs, ont été élus :

- Stéphane Buttin : Président
- Angélique Lo Presti et Guy Charme : Vice Présidents
- Christian Fonteret : Trésorier
- Sylvain Claudel : Vice Trésorier
- Frederic Blanchon : Secrétaire

Le nouveau bureau tient à remercier l'équipe sortante et plus particulièrement :

- Françoise Pouvreau, présidente ces 8 dernières années et à l'origine de l'exposition des talents locaux dont l'organisation admirable attire chaque

- année environ 400 personnes
- Patrick Delarue, trésorier. 28 années de bons et loyaux services et une gestion rigoureuse et sans failles.
- Colette Gicquel qui a œuvré ces 2 dernières années en tant que secrétaire.

Suite à une 1^{ère} réunion de travail, il a été décidé de proposer à toutes les associations de Marcilly : **«Le Carnaval de printemps des associations»**. La date a été fixée au samedi 30 mai. Le défilé démarrera place de la mairie à 17h avec M. Carnaval pour se terminer au City stade. Venez nombreux pour un défilé haut en couleur !

Nous vous rappelons que les **Marcilly de France** sont programmés le 6 et 7 juin et se tiendront à Marcilly les Buxy (71). Il y a déjà une quinzaine d'inscrits. Inscrivez-vous auprès du comité des fêtes et venez représenter votre village !

L'équipe du nouveau comité reste à votre disposition et accueillera avec plaisir toute personne motivée souhaitant être membre actif.

Notre **prochaine réunion** se tiendra le jeudi 7 mai.

Le bureau du CDF

leurs 10 ans, 20 ans, 30 ans, 40 ans ... en 2016.

Si vous êtes intéressé par la fête des conscrits merci de contacter :

- Edith RITTON (présidente) : 04 78 43 12 18 / edithritton@hotmail.fr
- Nathalie BLANCHON (secrétaire) : 04 78 43 78 33 / nathalie-blanchon@orange.fr

Infos Association Sportive Marcilly

Depuis la rentrée des vacances de février, suite au départ de Lynda, notre coach en renforcement musculaire ; les horaires des cours ont été modifiés pour le lundi et le mardi soir.

Lundi de 20h30 à 21h30 : cours de renforcement avec Viktoriya.

Mardi de 19h45 à 20h45 : cours de renforcement avec Thomas et de 20h45 à 21h45 : cours de zumba avec Patrick

Autre information, cette année, **l'ASM fête ses 5 ans !**

Pour marquer cet événement, quoi de mieux que de se réunir petits et grands pour découvrir ou redécouvrir d'autres activités sur le thème du sport, bien sûr.

Alors retenez la date du Dimanche 7 juin ; nous vous proposerons une **grande journée sportive** et familiale à Marcilly avec découverte de nombreuses animations pour tous. Vous découvrirez prochainement le programme...

Sportivement, Le bureau de l'ASM

Agenda

Avril

V03 : Finale Boules

Amicale Boules - Clos Maison Communale

V10 : AG Classes en 1

Maison Communale

S11 : Remise des cocardes

Classes en 5 - Salle Saint Emile

D12 : But d'Honneur

Amicale Boules - Clos Maison Communale

D12 : AG As. Education Populaire

Salle Saint Emile (11h)

S18 Concours de Pêche

Etang des Rivières - Civrieux

V24 : Défilé - Classes en 5

D26 : Journée des conscrits

Classes en 5 - Salle des Fêtes

J30 : La nuit du Mai - JTM

Mai

V01 : Rando Pédestre - JTM

S02 et D03 : Concours Tir à l'Arc

Les Archers Lozannais - Stade

V08 : Cérémonie et défilé (11h)

Anciens Combattants

Cimetière - Maison Communale

M27 : Portes Ouvertes - AMAPOM

Salle de la Gare (18h45)

S30 : Repas convivial du CA

As. Education Populaire - Salle Saint Emile

S30 : Carnaval de Printemps - Comité des fêtes

Place de la Mairie (17h)

S30 et D31 : Vente de Fleurs - Sou

des Ecoles - Place des Tilleuls

Juin

S06 : Journée Barbecue - Classes en 8

Maison Communale

D07 : Journée sportive et familiale -

ASM - Salle des fêtes

D07 : Pétanque - Société de Chasse

Maison Communale (13h30)

S06 et D07 : Marcilly de France

Comité des Fêtes - Marcilly les Buxy

M10 : AG ASM - Salle des Fêtes

V12 : Commémoration Stèle RN6

Anciens Combattants - Pont Métallique (18h)

S13 et D14 : Challenge de l'Amicale

des Boules - Clos Maison Communale

S20 : Kermesse de l'Ecole - Ecole

Salle des Fêtes

V26 : Coupe du Souvenir - Amicale

des Boules - Clos Maison Communale



Amapom

AMAPOM est une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP). L'objet d'une AMAP est de soutenir l'agriculture de proximité en privilégiant le lien direct entre les producteurs et les consommateurs, qui deviennent des consommateurs. L'association est forte d'une quarantaine de familles de Marcilly et des communes environnantes.

Pour en savoir plus : amapom.blogspot.fr

Le 27 Mai AMAP'OM vous accueillera pour ses portes ouvertes de 18h45 à 20h30.

Vous pourrez rencontrer les producteurs, découvrir le mode de fonctionnement d'une AMAP, goûter les produits et prendre des paniers d'essai avant de signer un contrat. Pour nous contacter et réserver un panier d'essai : amapom@laposte.net

N'hésitez pas à nous rendre visite lors d'une distribution !

chaque mercredi de 18h45 à 19h45 à la **salle de la gare de Marcilly.**

Amicale des Classes en 6

Avis de recherche

Si votre année de naissance se termine par 6 venez nous rejoindre !

L'amicale des classes en 6 de Marcilly recherche les personnes qui fêteront